

NOUVELLE INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2021 - 2022

	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	CLASSE EN 2020/2021	Cocher si non scolarisé en 2020/2021
ENFANT					<input type="checkbox"/>
Si l'enfant nouvellement inscrit a des frère(s) et/ou sœur(s) déjà inscrits à l'école de TESSANCOURT :					
ENFANT					<input type="checkbox"/>
ENFANT					<input type="checkbox"/>

COORDONNÉES :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

 *Courriel : Tél FIXE :

REPRESENTANTS LÉGAUX :

Nom : Prénom : Tél Port :

Profession : Employeur : Tél Fixe :

Adresse Employeur :

Nom : Prénom : Tél Port :

Profession : Employeur : Tél Fixe :

Adresse Employeur :

 *obligatoire

SI RESTAURATION SCOLAIRE :

Mon (mes) enfant(s) déjeunera(ont) régulièrement à la cantine (cocher) :

<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>

ETUDE SURVEILLÉE (du CP au CM2 uniquement)

<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>

Commune de Tessancourt-Sur-Aubette, 4 Grande Rue, 78250 Tessancourt-Sur-Aubette
Heures d'ouverture : Mardi 16h à 19h30 ; Mercredi, Jeudi et Vendredi 16h à 18h

FORMULAIRE A REMETTRE EN MAIRIE
avec copies des pièces demandées

PERSONNES A PREVENIR, EN CAS D'URGENCE, EN DEHORS DU REPRESENTANT LEGAL :

	NOM	PRENOM	LIEN DE PARENTÉ	TEL FIXE	TEL PORTABLE
PERSONNE 1					
PERSONNE 2					
PERSONNE 3					
PERSONNE 4					

Régime alimentaire particulier :

Pièces à joindre :

- Copie de la carte d'identité de l'enfant ou copie d'extrait de naissance.
- Copie du ou des livret(s) de famille (toutes les pages).
- Justificatif de domicile.
- Document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge (cf. ci-dessous).

Enfants nés à partir de 2018 :

Les **vaccinations obligatoires** sont les suivantes :

Les personnes titulaires de l'autorité parentale doivent veiller au respect de cette obligation.

Le médecin, qui procède à la vaccination obligatoire de l'enfant, doit l'inscrire sur son carnet de santé. Celui-ci est présenté comme justificatif de la réalisation des vaccinations obligatoires.

- ▶ la diphtérie,
- ▶ le tétanos
- ▶ la poliomyélite
- ▶ l'*haemophilus influenzae B* (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites),
- ▶ la coqueluche,
- ▶ l'hépatite B,
- ▶ la rougeole,
- ▶ les oreillons,
- ▶ la rubéole,
- ▶ le méningocoque C (bactérie provoquant des méningites),
- ▶ le pneumocoque (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites)

.....

La mairie délivrera un certificat d'inscription à l'école.

Ce certificat sera adressé par la mairie, avec copie de toutes les pièces demandées ci-dessus, à Madame la Directrice de l'école, qui vous contactera pour un rendez-vous de pré-rentree scolaire.